



Objet de la formation

...

Assurer au bénéficiaire d'être en capacité d'effectuer des prestations de captation thermique par drone pour la réalisation d'audit thermique de bâtiments et la recherche d'individu ou faune.

Pré-requis : Avoir au minimum 16 ans. Parler couramment le français. Etre titulaire au minimum du BAPD (télépilote de drone en catégorie ouverte A1, A2, et A3).



Public visé

Télépilote de drone professionnel, Photographe, Vidéaste, Professionnel du BTP, Géomètre, Agriculteur, Professionnel de l'immobilier, Commissaire de justice, Personne en reconversion professionnelle



Lieux de la formation

- **PYRENEES-ORIENTALES - 04.48.07.23.30**
35, rue Chateaubriand - 66270 LE SOLER
- **VENDEE - 02.52.74.00.40**
10 rue des quatre vents - 85400 STE GEMME LA PLAINE
- **NORD - 03.59.26.07.30**
CA2C - Rue Victor Watremez - RD 643, ZA Le Bout des Dix-Neuf, 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS



Modalités d'accès

- Admission après entretien téléphonique préalable afin de permettre de valider l'adéquation de la formation avec le projet du stagiaire.
- Questionnaire de positionnement transmis par email avant l'entrée en formation.



Modalités d'évaluation

Exercices pratiques, Mise en situation, Questionnaire de satisfaction à chaud



Accès aux personnes handicapées

Contactez notre référente handicap **Sophie CANONNE**
Email : sophie.canonne@axiale.fr



Matériel pédagogique

Salle de cours, connexion internet, tableau, vidéo-projecteur, large gamme de drones DJI Consumer, Entreprise, Agriculture, et PARROT, Terrain d'entraînement pour exercices pratiques.



Validation

Attestation de présence, Emargement, Certificat de réalisation.



Inscription & informations

AXIALE - Centre de formation aux métiers du drone
Contact pédagogique : Alexis TEXIER
Tél permanence : 07.84.91.17.85
E-mail : formation@axiale.fr
OF N° déclaration d'activité : 76660250266
Certificat QUALIOPI : CW202102-6308

PROGRAMME DETAILLE

THERMOGRAPHIE PAR DRONE

Pré-requis

- Avoir au minimum 16 ans.
- Parler couramment le français.
- Etre titulaire au minimum du BAPD (télépilote de drone en catégorie ouverte A1, A2, et A3)

... **Module pratique : 14h en présentiel collectif sur 2 jours**

JOUR 1 | Les bases et essentiels | 7 heures

- Principe général de la thermographie
- Réalisation de thermographie Thermique de bâtiments

JOUR 2 | Le rapport | 7 heures

- Analyse de thermographe
- Contrôle spécifique
- Rédaction et contenu d'un rapport en vue de la réalisation d'un diagnostic thermique immobilier